



**The European Social Charter Turns 60:
Advancing Economic and Social Rights Across Jurisdictions
11 and 12 November 2021
Department of Law, University of Turin**

**Giovanni Guiglia
University of Verona and General Coordinator of RACSE/ANESC**

Tout d'abord, un grand merci à Lorenza Mola, Francesco Costamagna et Giovanni Boggero, membres de notre réseau académique, pour avoir accepté l'invitation à organiser cet important événement et pour le remarquable engagement qu'ils ont fourni.

Le Réseau académique sur la Charte sociale européenne et les droits sociaux revient à Turin après quelques années. En effet, en octobre 2014, moins d'un an après sa création formelle au siège parisien du Conseil de l'Europe, le RACSE avait été invité à participer activement à la Conférence de haut niveau qui a lancé le « Processus de Turin », sous l'égide du Conseil de l'Europe et pendant la présidence italienne du Comité des ministres de cette organisation. En marge de cet événement majeur, le RACSE, coordonné par M. Jean-François Akandji-Kombé, l'un des fondateurs du réseau académique, actif de façon informelle depuis 2006, s'est réuni pendant deux jours pour donner le coup d'envoi de ce que Carole Nivard à juste titre a récemment appelé « un ouvrage monumental », c'est-à-dire le Commentaire de la Charte sociale européenne.

Du Commentaire, dont le premier volume est en cours d'impression chez l'éditeur Brill, Mme Nivard vous en parlera amplement au cours de cette conférence. Je tiens cependant à rappeler que notre ouvrage collectif a été conçu, notamment sur le plan scientifique, ici même à Turin, et que l'un des principaux animateurs des vastes et fructueuses discussions qui se sont tenues à l'Université en 2014 a été Jörg Luther, qui malheureusement nous a quittés l'année dernière. Depuis lors il s'est constamment consacré à la réussite du Commentaire, aussi longtemps que cela lui a été possible. Sa présence dans notre réseau et son engagement au sein du comité scientifique nous manquent beaucoup. Aujourd'hui, il serait ici avec nous pour nous rappeler que le RACSE doit également poursuivre, entre autres, la création de nouvelles sections nationales, qui entre-temps sont passées à neuf, et dont la section allemande, à la formation de laquelle il travaillait, aurait été la dixième. La première a été la section italienne, fortement voulue par Giuseppe Palmisano et dont j'ai eu l'honneur d'être le premier coordinateur. Aujourd'hui, la section italienne du RACSE est coordonnée par Marilisa D'Amico et Silvio Troilo ; celui-ci participe activement au déroulement de cet important événement avec d'autres membres et coordinateurs éminents de notre réseau académique. Outre la section italienne, la section française est ici représentée par Carole Nivard, qui la coordonne avec M. Mouloud Boumghar, et qui est également engagée dans la réalisation de la version française du premier volume du Commentaire. La section belge est à son tour présente ici avec M. Sébastien Van Drooghenbroeck, qui la coordonne avec Guido Van Limberghen, tous deux fortement engagés dans l'organisation et le déroulement de la première Moot Court du RACSE relative à la Charte, comme vous l'apprendrez au cours de cet événement. Sont en outre présents dans les différentes sessions de la conférence, les professeurs Claire Lougarre, coordinatrice du RACSE pour la langue anglaise et membre de la section qui unit l'Irlande et le Royaume-Uni, Giovanni Orlandini, Silvia Borelli et Claudio Panzera, actifs depuis longtemps dans la section italienne et dans de nombreuses activités concernant la Charte sociale européenne.

Bref, comme vous pouvez le constater en lisant le programme de la Conférence, en tant que Coordinateur général du RACSE, je ne peux qu'être fier des pas accomplis par le réseau dans les années qui nous séparent de l'événement turinois de 2014 ; et je le suis à plus forte raison aujourd'hui, en cette occasion historique, qui me confirme que, grâce à un engagement fort et à la coopération loyale de toutes ses sections nationales, le RACSE est en mesure d'accomplir efficacement sa mission institutionnelle, aux côtés du Conseil de l'Europe, qui en a favorisé la création en son temps, pour promouvoir sur notre continent le progrès le plus large des droits sociaux consacrés par la Charte.

À tous les participants à cet événement incontournable j'adresse mes vœux de bon travail ; un remerciement particulier à tous les amis du RACSE ici présents.